

Information sur les visites

Dans tous les services du CHU (hormis en pédiatrie, en maternité, en gériatrie et en cas de situations particulières),
les visites sont autorisées selon les principes suivants :

- **sans rendez-vous**
- **1 visite avec 2 personnes ou 2 visites avec 1 personne par jour et par patient**
- **2 visiteurs maximum par chambre**

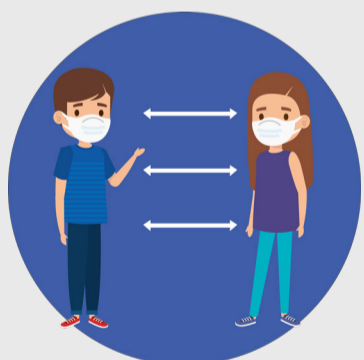
Pour les consultants et les hospitalisations de jour,
les accompagnants ne sont pas autorisés
sauf pour les mineurs et les personnes dépendantes.



**Portez votre masque à l'intérieur
de l'enceinte de l'hôpital
y compris dans la chambre.**



**Désinfectez vous les mains à votre arrivée
à l'hôpital et autant que nécessaire
durant votre présence.**



Respectez une distanciation physique.



**Prévoyez votre pass vaccinal.
Sans lui, vous ne pourrez pas entrer
dans l'enceinte de l'hôpital.**